



# Inventaire fédéral des sites de reproduction de batraciens d'importance nationale

Propriétaire des données:

Office fédéral de l'environnement,  
Division Espèces, écosystèmes, paysages

Traitement:

Le Foyard, Bienne

---

## Table des matières

Brève vue d'ensemble

Description des couches ("layer")

Liste des caractères

Description des données

1 Situation de départ

2 Représentation des objets dans l'inventaire fédéral

3 Signification et effet juridique de l'inventaire

4 Critères du relevé

5 Procédure de saisie

Précision des données numériques

## BRÈVE VUE D'ENSEMBLE

### Méthode de relevé / de saisie:

- Pour l'inventaire fédéral des sites de reproduction de batraciens, les sites de reproduction répertoriés au niveau cantonal ont été évalués en fonction de la composition des espèces, de la rareté de ces dernières et de l'importance des populations.
- Les objets ont été numérisés à l'écran avec la carte-pixel au 1:25'000 en arrière-fond.
  - Littérature:

OFEFP	1994	Inventaire fédéral des sites de reproduction de batraciens d'importance nationale, (SRU 233).
Conseil féd.	2001	Inventaire fédéral des sites de reproduction de batraciens avec révision 2003 et 2007

### Bases du relevé:

- Cartes nationales au 1:25'000

### Date du relevé des données de base:

- 1991, 1995 - 1996, 2000, 2002, 2007

### Portée du relevé:

- Suisse

### Structure des données (géométrie):

- Enregistrement des polygones au 1:25'000

### Mise à jour:

- Selon mandat légal

### Obligation légale (Rechtsverbindlichkeit):

- Inventaire selon l'article 18a LPN (loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage)

### Propriétaire des données:

- Office fédéral de l'environnement, Division Gestion des espèces

### Conditions pour la remise des données:

- Conforme aux conditions OVEV

### Mention des sources / des données de base:

- OFEV

## DESCRIPTION DES COUCHES ("layer")

Covername/Layername: AM\_L (Enregistrement de polygones)

ITEM NAME	DATA TYPE	LENGTH	Brève description
AM_L_	Long Integer	4	
AM_L_ID	Long Integer	4	
AM_L_OBJ	Text	10	Numéro de l'objet
AM_L_NAME	Text	60	Nom de l'objet
AM_L_GF	Double	8	Surface de l'objet en ha
AM_L_FL	Double	8	Surface du polygone en ha
AM_L_BEREI	Text	1	Secteur du polygone
AM_L_VERSI	Text	10	Date de la dernière mise à jour

Covername/Layername: AM\_G (Données par points)

ITEM NAME	DATA TYPE	LENGTH	Brève description
AM_G_	Long Integer	4	
AM_G_ID	Long Integer	4	
AM_G_OBJ	Text	10	Numéro de l'objet
AM_G_NAME	Text	60	Nom de l'objet
AM_G_X	Double	8	Surface de l'objet en ha
AM_G_Y	Double	8	Surface du polygone en ha
AM_L_VERSI	Text	10	Date de la dernière mise à jour

## LISTE DES CARACTÈRES

Cover AM\_I (Objets fixes)

ITEM	Brève description
SECTEUR	
A	secteur A (sert à la reproduction des batraciens – tous les plans d'eau servant à la reproduction de manière effective ou potentielle)
B	secteur B (zone tampon et habitat terrestre attenant au plan d'eau de reproduction)

Cover AM\_G (Objets itinérants)

<b>ITEM</b>	<b>Brève description</b>
AM_G_X AM_G_Y	coordonnées centrales de l'objet itinérant (sans périmètre)

# Description des données

## 1 Situation de départ

19 espèces de batraciens vivent en Suisse à l'heure actuelle; presque toutes figurent sur la liste rouge des espèces animales menacées. La surface des zones humides abritant les batraciens s'est réduite à moins d'un dixième au cours des cent dernières années. Il convient donc de préserver les habitats existants. La plupart des espèces préfèrent comme plan d'eau de reproduction des eaux stagnantes tels que les mares et les étangs. L'inventaire comprend, outre des plans d'eau allant des petites mares à des complexes marécageux de grande taille, un nombre important de gravières et des glaisières (représentant environ un cinquième de tous les objets répertoriés) devenues, au cours de leur exploitation, des emplacements quasi naturels méritant d'être protégés.

Les objets fixes (cover AM\_I) sont répartis dans deux secteurs différents: le secteur A relève de la protection de la nature. Le secteur B comprend les habitats terrestres et les zones tampon. Il s'agit la plupart du temps de surfaces exploitées à des fins agricole ou sylvicole.

Les objets itinérants (cover AM\_G) comprennent des carrières en exploitation à l'intérieur desquelles il convient de préserver la condition dynamique à même d'assurer le maintien des populations de batraciens.

Conformément à l'article 18a LPN, le Conseil fédéral a arrêté en 2001 l'entrée en vigueur de l'inventaire fédéral des sites de reproduction de batraciens en tant que quatrième inventaire fédéral. Cet inventaire comprend dans la première série 701 objets et il a été révisé 2003 et 2007 avec 828 objets en totale.

## 2 Représentation des objets dans l'inventaire fédéral

Une distinction a été établie entre les objets fixes (enregistrement de polygones) et les objets itinérants exploités dans une zone industrielle (données par points). Le périmètre et les objets définis par points ont été indiqués sur les cartes nationales au 1:10'000 (CN au 1:25'000 agrandies au 1:10'000).

## 3 Signification et effet juridique de l'inventaire

L'inscription d'un objet dans l'inventaire signifie que les objets fixes doivent être conservés intacts et la fonctionnalité des objets itinérants garantie. Les buts de protection visent en particulier à conserver et à valoriser :

- l'objet en tant que site de reproduction de batraciens
- les populations de batraciens qui donnent à l'objet sa valeur
- l'objet en tant qu'élément du réseau de biotopes

## 4 Critères du relevé

Les sites de reproduction répertoriés dans les inventaires cantonaux ont été évalués en fonction de la composition des espèces, de la rareté de ces dernières et de la taille des populations. Les critères ont été définis selon une formule propre. Au total, 772 objets (689 fixes et 83 itinérants) ont été considérés dans l'inventaire

## 5 Procédure de saisie

Les bases du relevé sont les cartes nationales au 1:10'000. Pour permettre la transposition digitale, les données ont été vectorisées à l'écran avec la carte-pixel au 1:25'000 de S+T en arrière-fond.

## **6 Précision des données numériques**

Les distorsions géométriques n'ont pas été corrigées. Pour certains objets, on a procédé à des ajustements aux limites cantonales ou communales, en se basant sur les limites CP25, état 2000 respectivement 2002.